



N° 142–SEPTEMBRE 2014 Edité par la Municipalité

# Agenda

Messe animée par les Yodleurs 18 h 00, Chapelle catholique, St-Cergue	Samedi 27 septembre	
Votations fédérales 9 h 00 à 10 h 00, Bureau de vote, Salle du Conseil communal, Arzier	Dimanche 28 septembre	
Conseil communal 20 h 15, Salle du Conseil communal, Arzier	Lundi 29 septembre	
Exposition photos et repas de soutien en faveur de Cambodia Care Center. CCS, Arzier Org.: Association Alexis Berdat	Vendredi 3 au dimanche 5 octobre	
Conte 12 h 00, Bibliothèque communale, CCM, Arzier	Mercredi 8 octobre	
Nuit du jeu Dès 16 h 00, CCS, Arzier Org. : Société de Développement	Samedi 1er au Dimanche 2 novembre	
Conseil communal 20 h 15, Salle du Conseil communal, Arzier	Lundi 3 novembre	
Marché artisanal 10 h 00 à 17 h 00, CCS, Arzier	Dimanche 9 novembre	
Nuit du conte 19 h 00, Bibliothèque communale, CCM, Arzier	Vendredi 14 novembre	
Votations 9 h 00 à 10 h 00, Bureau de vote, Salle du Conseil communal, Arzier	Dimanche 30 novembre	
Fenêtres de l'Avent	1er au 24 décembre	
Distribution des sapins de Noël 13 h 00 à 17 h 00, (sur commande) Déchetterie communale	Samedi 6 décembre	
Conseil communal 19 h 00, Salle du Conseil communal, Arzier	Lundi 8 décembre	
Visite de la Municipalité aux personnes âgées de 80 ans et plus	Mardi 9 décembre	
Noël des aînés 12 h 00, CCS, Arzier (sur invitation et inscription) Org.: Soleil d'Automne	Mardi 16 décembre	
Noël villageois 20 h 00, CCS, Arzier	Mercredi 17 décembre	

# EDITORIAL

Lors de sa séance du 30 juin 2014, le Conseil communal a approuvé les comptes de l'exercice 2013. Ceux-ci présentent un excédent de revenus de CHF 23'416.15 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 387'446.80.

Les recettes fiscales sont globalement supérieures aux prévisions à hauteur de CHF 425'000.-. Par contre les divers autres revenus présentent des écarts défavorables de CHF 188'000.-.

Les charges qui ne sont pas maitrisables par la Municipalité, à savoir la facture sociale et la péréquation intercommunale, s'élèvent à CHF 4,4 mios par rapport à un budget de CHF 3,9 mios.

Fort heureusement, les charges maitrisables par la Municipalité sont globalement inférieures au budget à hauteur de 0,4 mio.

En effet, la Municipalité est très attentive au respect du budget voté par le Conseil communal et met tout en œuvre à cette fin.

Quant aux investissements, ils atteignent 4,6 mios dont 1,7 mios autofinancés. Une partie de ces investissements découlent d'un report des années antérieures; ils concernent principalement le renouvellement des infrastructures, la mise en œuvre progressive du concept de sécurité et la construction du CCE (Centre Communal d'Entretien).

Rappelons que sur le site internet de la Commune figure le préavis n° 8/2014 relatif aux comptes 2013; en outre la Municipalité est à disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

Bonne lecture.

Eric Hermann, Syndic





# 1273 Arzier-Le Muids

Depuis sa création par les Chartreux d'Oujon en 1304, Arzier et Le Muids sont deux villages formant une seule et même commune.

ARZIER-BE-MUIDS

Parti de gueules et d'azur à la foi d'argent parie vêtue d'or, mouvant de deux nuées d'argent et tenant une tige de rosier feuillée de sinople, fleurie de deux roses d'argent, le louit brochand

Lors de l'élection de la 1ère Municipalité en 1799, il est clairement fait mention de la Commune d'Arzier-Le Muids et il en est de même dans tous les registres communaux suivants jusqu'à nos jours. Or, des modifications administratives figurant dans les Archives cantonales vaudoises, ont amputé la partie "Le Muids" du nom complet voici quelques décennies sans aucune justification. Le Conseil général ainsi que la Municipalité de l'époque avaient fait recours contre cette décision auprès du Conseil d'Etat mais sans succès; la décision prise bien qu'arbitraire était irrévocable. Cependant, par

souci d'équité envers leurs citoyens, les Municipalités successives et les Conseils généraux puis communaux ont continué d'utiliser le nom complet sur leurs papiers à lettre respectifs.

Dès lors, soucieuse de revenir à l'appellation d'origine, la Municipalité actuelle a trouvé opportun d'entamer les démarches officielles afin de rétablir le nom de notre commune en "Arzier-Le Muids", seul véritable nom depuis sept siècles d'existence.

En mars 2013, le préavis de demande de changement de nom soumis au Conseil communal a été approuvé par 42 oui et 2 abstentions. Puis, les démarches auprès du Canton et de la Confédération ont été entreprises pour se finaliser par un vote formel du Grand Conseil vaudois le 14 janvier 2014.

Dès le 1er octobre 2014, pour tous les habitants domiciliés dans la commune (villages d'Arzier et de Le Muids, hameaux du Bochet, de la Cézille, du Montant et de La Chèvrerie), le code postale ainsi que le nom de la commune sera:

1273 Arzier-Le Muids.

Afin de vous aider dans cette phase de transition, notre administration communale informera les intervenants suivants : Administration cantonale des impôts, ECA, La Poste, Swisscom, Annuaires téléphoniques, Office cantonal de l'Information du Territoire (qui transmettra aux services concernés tels que services d'urgences, registre foncier). Cependant, il vous faut impérativement faire votre changement d'adresse auprès des différents prestataires privés.

L'administration communale reste à disposition pour tout renseignement complémentaire au 022 / 366 87 87 du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30.



Après des décennies "d'amputation", le temps est donc venu de rétablir officiellement le nom d'origine de notre Commune afin de poursuivre en ce 21<sup>ème</sup> siècle, la main dans la main, l'union de nos deux villages.

La Municipalité



### Conseil communal du 30 juin 2014

Prise en considération du postulat concernant la fermeture de la Rue du Village d'Arzier:

- Renvoi à la Municipalité

Préavis municipal n° 08/2014:

Comptes 2013

- Accepté

Préavis municipal n° 09/2014:

Rapport de Gestion 2013

- Accepté

Postulat concernant la gestion de la forêt:

- Refusé

Postulat concernant la construction d'une nouvelle école:

- Refusé

### Conseil communal du 29 septembre 2014

Préavis municipal n° 10/2014:

Arrêté d'imposition communal pour l'année 2015

Préavis municipal n° 11/2014:

Adoption du nouveau Plan Partiel d'Affectation (PPA) « Les Côtes de Genolier » et son règlement, tels que soumis à l'enquête publique du 23 mai 2014 au 23 juin 2014. Autorisation donnée d'ores et déjà à la Municipalité à résister à toute prétention et à plaider devant toutes instances au cas où la Commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce préavis.

Préavis municipal n° 12/2014:

Règlement communal concernant le subventionnement des études musicales

Préavis municipal n° 13/2014:

Adoption des aménagements routiers sur la route d'Arzier RC 24-C-P comprenant:

- Aménagement d'un trottoir entre le chemin du stand de tir et le chemin des Clyettes, la réfection du tapis, les modérations de trafic et les mesures d'assainissemetn du bruit routier
- Servitude de passage public à pied sur les parcelles nos: 538, 2258, 532, 525, 518, 511, 499 & 2410 relatif au projet ci-dessus

Préavis municipal n°14/2014:

Demande de crédit supplémentaire au budget 2014 pour un total de CHF 170'000.-

#### Prochaine séance:

Lundi 29 septembre 2014 à 20 h 15 Salle du Conseil communal à Arzier

Les séances du Conseil communal sont publiques !



# Bois de feu « vert »



La Commune d'Arzier-Le Muids vous propose du bois de feu « vert » selon les assortiments suivants:

- ⇒ Bois de feu long (3 à 6 mètres) « vert »□à port de camion□pur hêtre□CHF 55.- m3
- ⇒ Stères de bois fendu hêtre « vert » 1 m en ballot à port de camion CHF 89.- le ballot

Livraison possible sur demande.

Pour obtenir votre bois dans le courant du printemps 2015, veuillez passer commande d'ici au 1er février 2015.

Pour tous renseignements et commande, veuillez contacter le service forestier au 022 / 366 87 78 ou à: <a href="mailto:guy.favre@vd.ch">guy.favre@vd.ch</a>.

Vos commandes de bois de feu directement via le guichet virtuel: <u>wwww.arzier.ch</u>



# Containers à compost

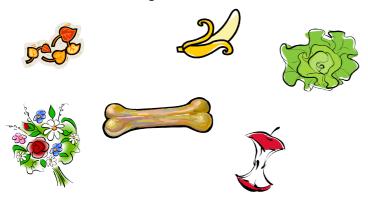


Suite à la nouvelle règlementation en matière de déchets et le tri qui doit être fait par chacun, la Municipalité a décidé de placer des containers « brun » uniquement destiné à récolter les déchets compostables.

Vous pouvez dorénavant déposer vos déchets de jardins et cuisine, crus ou cuits avec le sac compostable ou sans dans un des trois lieux de collecte de la commune, à savoir:

A la déchetterie communale, à l'éco-point du Centre Communal et Scolaire à Arzier ainsi qu'à l'éco-point dans le village de Le Muids. Ceux-ci seront vidés une fois par semaine le lundi.

Nous espérons que ceci répond aux attentes des habitants et vous remercions d'avance d'en faire bon usage.



# Déchetterie communale

### Horaire d'été du 1er avril 2014 au 31 octobre 2014

Mardi: 14 h 00 à 19 h 00 Mercredi: 14 h 00 à 19 h 00 Vendredi: 14 h 00 à 19 h 00 Samedi: 9 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

# Horaire d'hiver du 1er novembre 2014 au 31 mars 2015

Mardi: 14 h 00 à 18 h 00 Mercredi: 14 h 00 à 18 h 00 Vendredi: 14 h 00 à 18 h 00 Samedi: 13 h 00 à 17 h 00

# Infos déchets

Petit rappel des déchets acceptés à la déchetterie en petites quantités à l'exclusion des ordures ménagères

- Bouteilles et autres objets en verre sans bouchons ni capsules
- Porcelaine, miroirs et vitres
- Papiers, prospectus, journaux, magazines, enveloppes
- Cartons vidés de leur contenu
- Plastiques durs, plastiques souples, sagex
- Huiles minérales et végétales (collectés dans des fûts séparés)
- Emballage portant le sigle « PET recycling »
- Boîtes de conserve et de boissons, etc.
- Capsules de café en aluminium
- Déchets métalliques ménagers
- Portes, fenêtres, volets, WC, bidets, baignoires, radiateurs, etc..
- Branche (diamètre de max. 15 cm), gazon, feuilles mortes et déchets composables
- Petit matériel thermique exempt de carburant et d'huile

En cas de doute veuillez consulter les surveillants.

Ces directives peuvent être sujettes à modifications en fonction des expériences faites dans la gestion des déchets.

Les matières incinérables non recyclable doivent être déposées dans les sacs taxés







...depuis de nombreuses années, un groupe de bénévoles assure la livraison des repas à domicile dans notre commune aux personnes inscrites auprès du CMS de Gland ?

Suite au départ d'un membre du groupe, nous sommes à la recherche de 1 à 2 personnes disposant d'un véhicule et ayant envie de rejoindre notre équipe.

Etes-vous intéressé (e) ?

Pour tous renseignements, prenez contact avec Mme Beatrice Stauffer au 022 / 366 37 07 ou 078 / 727 32 48.



Dans le cadre de la gestion des structures d'accueil de jour des enfants pour les communes d'Arzier-Le Muids, Genolier, Givrins, St-Cergue et Trélex, l'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs (AISGE) cherche pour ses Nurseries-Garderies (0 à 4 ans) et Unités d'Accueil pour Ecoliers (4 à 10 ans)

# des auxiliaires remplaçantes

### Conditions requises:

 Accomplir la 1<sup>ère</sup> année de formation en cours d'emploi dans une HES, filière de formation "travail social"

ou

 Accomplir la 1<sup>ère</sup> année de formation en cours d'emploi dans une ES, domaine d'études "social et formation d'adultes", dans les filières "éducation de l'enfance ou éducation spécialisée"

ou

 Être au bénéfice d'un titre professionnel ou académique dans un domaine voisin de l'éducation de l'enfance et d'une expérience éducative

ou

 Etre âgé-e de 20 ans révolus et au bénéfice d'une expérience éducative attestée auprès d'enfants ou d'une expérience parentale

Pour tout renseignement complémentaire : Sophie Duboz, Directrice pédagogique, Tél. 022/552.05.82 ou pedagogie.accueildejour@aisge.ch

Les candidat-es intéressé-es sont invité-es à envoyer leur dossier de candidature à :

### Confidentiel:

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE)
Accueil de jour
Chemin des Marmouzets
1270 Trélex

# Y étiez-vous à...à la sortie des aînés?

Le 9 septembre dernier, 58 personnes ont participé à la traditionnelle sortie organisée par la Municipalité. Cette année, cap sur Vallorbe, avec un arrêt café-croissant à Bavois. Puis, visite du Musée du fer et du chemin de fer. Le repas de midi a été pris à l'Auberge communale de Vallorbe. Pour la digestion, une visite libre du Juraparc au Mont-d'Orzeires, nous a fait découvrir, les ours, loups, et chevaux de Przewalski. Puis, arrêt au Sentier pour un café-gâteau au bord du lac de Joux et retour par la France dans nos foyers! Merci pour votre participation, vos sourires et votre bonne humeur... A l'année prochaine!









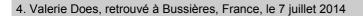






# Y étiez-vous à...la fête des enfants 2014?

6. Lucie Weber, retrouvé à Valeyres-sous-Ursins, le 12 juillet 2014 2. Milleret Loni, retrouvé à Vullierens, le 5 juillet 2014 5. Carte vierge, retrouvé à la Brévine, le 5 juillet 2014 1. Roy Samuel, retrouvé à Arzier, le 5 juillet 2014 Besançon illedieu-le-Camp Biel/Bienne Arnay-le-Duo Ornans Arc-et-Senans Beau Münchenb Neuchatel Mouchard Salins-les-Bains Pontarlie Antully Couches Düdingen Le Creusot Mervans Fribourg Chalon-sur-Saone Saint-Germain-du-Bois Champagnole eau-les-Mines Saint-Vallier Sennecey-le-Grand Beaufort Cugy Châtel-Saint-Denis Cuiseaux Montreux Moirans-en-Montagne E62 Saint-Claude Thonon-les-Ba Matour ayette Monthey Oyonnax auffailles Bourg-en-Bresse Montréal-la-Clus Saint-Didier-sur-Chalaronne Bellegard Tan Martigny Verbier s-la-Ville Saint-Georges-de-Reneins Pont-d'Ain Villefranche-sur-Saone nplepuis Ambérieu-en-Bugey Pringy Chamonix Annecy Med + Rillieux-la-Pape Flumet Faverges Ugine Aix-les-Bains Areches



3. Nolan Raynal, retrouvé à Evian, France, le 6 juillet 2014



Le 4 juillet dernier, la Fête des enfants a réuni petits et grands dans la salle de l'école. Cette année plusieurs cartes du lâcher de ballons nous ont été retournées !

Reçue le 7 juillet Reçue le 9 juillet Reçu le 10 juillet Retrouvée le 5 juillet à Arzier Retrouvée le 5 juillet à Vullierens Retrouvée le 6 juillet à Evian Samuel Roy Loni Milleret Nolan Raynal

Nous invitons les trois premiers à venir chercher leur cadeau à l'Administration communale!



# PETITES ANNONCES

# Gymnastique Parents-Enfants

(dès 2 ans 1/2)

Venez nous rejoindre tous les lundis de 17h à 18h à la salle de gym de l'école d'Arzier (CCS), pour apprendre d'une facon ludique les ieux avec les camarades.

Renseignements: ZEENDER Valérie. v.zeender@bluewin.ch, 079/271.22.00

# Step !!!!! Step !!!!! Step !!!!!

Les escaliers nous rebutent parfois ...... cela nous semble difficile de les monter et de les descendre plusieurs fois dans la journée !!!

Le step est un petit et gentil accessoire en forme d'escalier, nous pouvons travailler la musculation, le cardio, la souplesse, la synchronisation des mouvements et surtout nous nous amusons beaucoup...

Le jeudi de 20h00 à 21h30 un cours de step est donné dans la salle du Conseil communal à Arzier.

Alors...hophophop venez essayer !!!

Renseignements sur le site de la commune Arzier -Le-Muids sous association locale

Geneviève Lejeune



# Le club de badminton Arzier -le-Muids évolue avec merveille!!!



28 membres ados âgés de 13 à 17 ans, s'entrainent le lundi soir de 18h30 à 20h30 et le mercredi de 19h00 à 20h30 au CCS.

Une ambiance, un respect mutuel et un plaisir de jouer règnent dans cette salle mise à disposition gratuitement par la commune ce qui comble les espérances des entraineurs et du comité.

15 petits membres viennent s'entraîner régulièrement le mercredi soir de 18h00 à 19 h15, ce sont les débutants et avancés de deux ans de pratique et là, à chaque entrainement c'est du bonheur... les entraineurs ont un plaisir fou de constater à quelle vitesse ( même le volant ) ces jeunes comprennent et esquissent déjà avec malice les revers des copains et copines.

Le soir dès 20h30, place aux adultes, nous avons encore de la place dans tous les groupes et pour les adultes également.

C'est pourquoi, je vous invite à venir regarder, voir essayer ce magnifique sport !!!!! Vous trouverez tous les renseignements complémentaires sur le site de la Commune sous "sociétés locales".

La pratique régulière d'un sport est gage d'une excellente santé

La responsable du badminton d'Arzier-Le Muids BCAM: Geneviève Lejeune

# Yoga à Arzier

Des cours de Yoga (postures, respiration et relaxation) ont lieu au Centre Communal Multifonctions (CCM), rue du Village 30, à Arzier.

Lundi de 18 h 00 à 19 h 00: « H th ☐ Yog ☐ » Lundi de 19 h 10 à 20 h 10: « H th ☐ Yog ☐ »

### **Renseignements:**

Gabriela, enseignante diplômée de Yoga Suisse et de l'Union Européenne de Yoga yogaarzier@gmail.com

www.yog Drzier.wordpress.com

Jeudi de 9 h 00 à 10 h 00: « Sunrise Yog□» Jeudi de 19 h 00 à 20 h 00: « Viniyog □ »

# Carte journalière CFF à Fr. 45.-Disponibilité: www.arzier.ch Réservation: 022 / 366 87 87

#### **Guide Naturando**

Pour vos balades automnales dans l'Ouest vaudois!

En vente à l'Administration communale au prix de Fr. 20.00

### LES CHŒURS L'AMITIÉ ARZIER-LE MUIDS

www.choeursamitie.ch

- CHŒUR MIXTE
- CHŒUR DES 15-25 ans
- CHŒUR DES ADOS
- CHŒUR DES ENFANTS



zier-Le Muids

Les chœurs de l'Amitié d'Arzier-Le Muids permettent aux personnes de tous âges et de tous horizons d'unir leurs voix autour d'un répertoire varié et constamment renouvelé pour construire un spectacle donné au printemps. Cette année, cela sera avec des extraits des années 70.

La violoniste et cheffe de chœur Johanna Hernandez dirige le chœur mixte des adultes, tandis que Fabien Volery, chef de chœur fribourgeois, est aux commandes du chœur des 15-25 ans. Rose-May Jaccard assure quant à elle la direction du chœur d'enfants et du chœur d'adolescents depuis 20 ans en permettant aux plus jeunes de découvrir le plaisir de chanter en chœur.

S'il vous prend l'envie de nous rejoindre, nul besoin d'être musicien, il suffit d'aimer chanter et de venir assister à l'une de nos répétitions pour partager ensemble un moment de chant dans la joie et la bonne humeur!

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet: www.choeursamitie.ch

# ATELIER CREATIFS Pour enfants et adultes

Atelier thé/tricot (pour les adultes)

Lundi de 14h00 - 16h00 à partir du 20 octobre 2014 29 nov 2014, Couronne de l'Avent

Cours enfants (8 – 15 ans)

Mercredi de 13h00 - 15h30 à partir du 22 octobre 2014 Création en papier mâché ou béton, crocheter un bonnet, déco noël etc.

Activités créatives pendant les vacances scolaires (13 au 17 octobre 2014) de 13h30 - 17h00 Papier mâché, fourre en feutrine, Land Art etc.

Demandez programme de cours par email : wenning@bluewin.ch

Renseignements: Esther Wenning, 079 454 60 47

# Tennis Club de St-Cergue

Cours de tennis pour enfants. Groupes selon le niveau et l'âge de l'enfant. Jusqu'aux vacances d'octobre cours à l'extérieur puis en salle (Vallon).

> Mercredi dès 13 h 00 jusqu'à 17 h 00 (horaire selon le niveau) Fr. 12.00 l'heure

Pour tout renseignement: Gabrielle Thiel au 077 / 418 15 05 ou gabrielle.thiel@gmail.com







... écouter des histoires, chanter, jouer, découvrir, rire, bricoler, partager, dessiner, prier ... ... et encore d'autres aventures autour de la Bíble avec ...

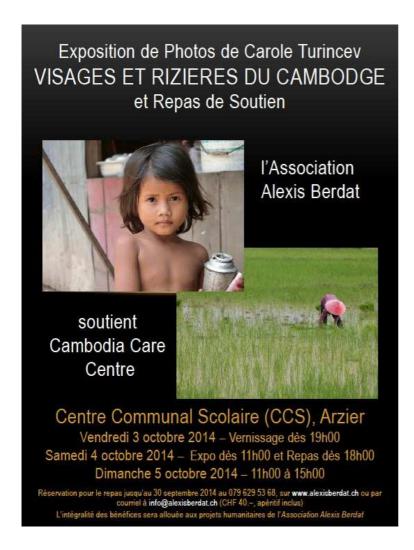
« les p'tits aventuriers de la Parole »



Rencontres pour les enfants de 6 à 10 ans (3-6H)

Cure d'Arzier, tous les vendredis de 12h15 à 13h45, dès le 26 septembre 2014

CONTACT: Arzier Gaby Thiel 077 418 15 05 Rosmarie Brun 078 829 49 65 Sylvie Scheidegger 022 366 02 56 / 076 429 11 90 Magalí Borgeaud 021 331 37 60 magalí.borgeaud@eerv.ch







Samedi 18 Octobre 2014
Petite restauration
Début: 15h
Entrée: 5 CHF
Sale du vallon, St. Cergue



Organisation : Jeunesse de St. Cergue, Arzier, le Muids



Animations diverses durant toute la journée Bière artisanale Bar ambiance dès 21 h 00

# Bibliothèque communale

### Contes d'automne

Histoire de préparer les vacances d'octobre de la meilleure des façons, les bibliothécaires vous accueilleront le **mercredi 8 octobre à 12h00** pour le traditionnel conte automnal dit par notre conteuse Valérie Nyitraï.

Venez avec votre pique-nique et vos coloriages qui seront exposés à la bibliothèque.

Nous nous réjouissons de passer ce bon moment en votre compagnie.



### La nuit du conte

Pour la seconde fois la bibliothèque prendra part à la Nuit du conte le **vendredi 14 novembre 2014** en soirée, manifestation se déroulant sur l'ensemble du territoire helvétique.

Le thème de cette édition est « je joue tu joues - jouons! »

Notre conteuse viendra nous régaler avec de belles histoires, des animations ludiques seront proposées et le traditionnel verre de l'amitié échangé au terme de la manifestation.

Nous espérons vous voir nombreux!





# Fenêtres de l'Avent



Dans trois mois déjà... la fin de l'année sera là... nous fêterons Noël! La Municipalité vous propose d'organiser, à nouveau, la tradition des Fenêtres de l'Avent. Ces rencontres, basées sur la convivialité et la simplicité, invitent aux rencontres entre voisins et habitants de nos villages.

contres entre voisins et habitants de nos villages.
Deux possibilités s'offrent à vous:
<b>★ 1.</b> Décorer une fenêtre de votre h□bit□t visible de l□ rue ou du chemin, l'écl□irer à l□ d□te □ttribuée de 17 h 30 à 22 h 00 Ou
<b>★ 2</b> . Décorer une fenêtre de votre h□bit□t visible de l□ rue ou du chemin, l'écl□irer à l□ d□te □ttribuée de 17 h 30 à 22 h 00 et offrir, le même jour, un moment convivi□l « sur le p□s de l□ porte » □vec une t□sse de thé, un verre de vin ch□ud, une fri□ndise, etc. de 18 h 30 à 20 h 30
Alors intéressés Particuliers, sociétés locales, commerces, vous êtes les bienvenus !
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec l'Administration communale au 022 / 366 87 87.
Dès réception de vos inscriptions, un calendrier sera établi et distribué dans la commune.
Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au 31 octobre 2014 à: Administration communale, Rue du Village 22, CP 7, 1273 Arzier ou par mail à: controle.habitants@arzier.ch
Nom: Prénom:
Adresse:
N° tél
E-mail:
Date souhaitée:
★Choix 1: □ ★Choix 2: □



Nous prions les personnes désireuses d'obtenir un sapin de Noël gratuit (un seul par ménage) de passer commande au moyen du bulletin ci-dessous. Vous pouvez aussi commander un sapin Nordmann au prix de CHF 25.-, à payer sur place.

Les sapins seront remis aux personnes ayant passé commande à la déchetterie communale le samedi 6 décembre de 13 h 00 à 17 h 00.		
BON	DE COMMANDE / SAPIN DE NOËL	
NOM:		
PRENOM:		
ADRESSE:		
N° TELEPHONE:.		
	un sapin de Noël gratuit provenance forêt communale (de toutes tailles)	
	un sapin Nordmann au prix de CHF 30 (hauteur entre 150-200 cm)	
A retour	A retourner <u>jusqu'au 31 octobre 2014 (dernier délai):</u>	

Commune d'Arzier-Le Muids Rue du Village 22 CP 7 1273 Arzier-Le Muids